

## ACCA : une entente avec la société de Prat-Bonrepaux

**C**réée en 1973, suite à loi Verdeille, l'ACCA (association communale de chassé agréée) gérée jusqu'en 1989 par l'ancien maire René Caujolle, et présidée aujourd'hui par Lucien Anouilh, compte en moyenne quatorze sociétaires dont six ou sept habitent le village. L'étendue de la commune couvre 450 ha, après avoir retiré la superficie du village, des hameaux et des réserves, il ne reste que 330 ha de territoire de chasse... « ce qui est bien peu, précise le président. Le gibier traditionnel : caille, tourterelle, lapin, lièvre, palombe (!), grive, il a pratiquement disparu, quant au faisan et à la perdrix il faudrait procéder à des lâchers d'oiseaux de tirs... Le gibier d'eau ? Du pont de Lacave à celui de Roquelaura, le Salat est réserve intégrale. Aussi, à part de rares chasseurs qui traquent la bécasse, tous les autres sont devenus des fidèles des battues au sanglier et au chevreuil ». Ceci explique qu'en 1998, à la demande de leurs chasseurs de sangliers, les ACCA de

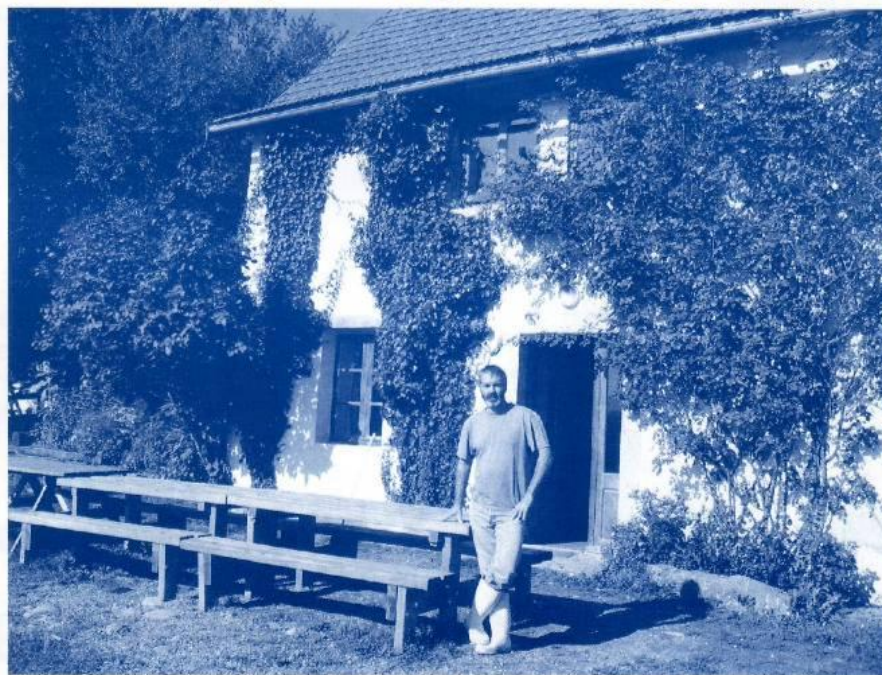
Lacave et de Prat-Bonrepaux, après avis favorables de leurs assemblées générales respectives, ont décidé que les dits chasseurs de ces deux sociétés ne formeraient qu'une seule équipe qui pourrait chasser ce gibier sur les deux territoires.

« Cette entente nous a permis de faire de nouvelles connaissances, d'avoir de nouveaux amis et ce dans une excellente ambiance, note le président. De plus, pour une petite société comme la nôtre, nous avons pu intégrer une équipe plus nombreuse, bien organisée et accéder à un territoire de chasse plus vaste ».

La saison dernière entre trente et trente-cinq sangliers ont été abattus sur les deux ACCA ; mais au-delà de la passion pour ce gibier, ce qui rassemble ces chasseurs, c'est aussi la convivialité, le fait de se rencontrer, de se retrouver et puis le souci de gérer au mieux la population de ces animaux afin que les dégâts subis par l'environnement et essentiellement par les cultures soient des plus minimes possible.

## François CALVET : Élevage, fromage et un grand gîte

**F**rançois Calvet est agriculteur depuis 28 ans. Il est marié à une professeur d'histoire et de géographie. Il a 4 enfants de 14 à 22 ans. Et il s'est installé à Lacave, à la ferme de la Hitte il y a 12 ans. Avec l'aide d'un employé, François Calvet fait de l'élevage de vaches laitières rustiques, des Brunes des Alpes, en agriculture biologique, c'est-à-dire en respectant un cahier des charges précis qui définit la nutrition et les soins. L'alimentation des vaches est donc assurée à 100 % par des aliments d'origine biologique et sans OGM. La reproduction est assurée par un taureau, ce qui est assez inhabituel pour un élevage laitier, qui souvent, fait appel à l'insémination artificielle. François Calvet a également des génisses ce qui ramène à une trentaine le nombre de bêtes qu'il possède.



François Calvet devant son gîte très convivial dans sa ferme de la Hitte.

### Un fromage fermier traditionnel des Pyrénées au lait cru.

6 tonnes et demie de fromage (de la tomme des Pyrénées au lait cru de 3,5 kg en moyenne) sont fabriquées chaque année à la Hitte.

La vente s'effectue à la ferme, mais aussi en grande surface, à Saint-Girons et un peu partout en France chez des crémiers, affineurs ou dans des magasins bio.

La moitié du fromage part hors d'Ariège.

### Un gîte de 18 places

Par ailleurs, en plus de l'élevage et de la fabrication du fromage, François Calvet a également aménagé une vieille maison de la ferme en « Gîte de France », ouvert depuis 1998.

« Ce gîte est très grand car la maison était grande, explique-t-il. Il y a 18 couchages. Alors que souvent les gîtes accueillent 3-4-6 personnes. Nous on s'est dit que de faire un grand gîte intéresserait des groupes. Et ça marche. Souvent nous avons des familles et des amis qui désirent se retrouver à la campagne. Cet été nous avons eu des familles du Gers, de Toulouse, on a eu des allemands pendant quinze jours, puis des grands-parents qui avaient réuni enfants et petits enfants ». Durant l'année, le gîte est souvent occupé, essentiellement le week-end par des ariégeois ou des haut-garonnais. Des gens du coin qui recherchent un lieu pour un mariage ou pour fêter un départ à la retraite, pour loger de la famille etc.

Quant au gîte, il a la particularité d'avoir de grandes dimensions ce qui crée une ambiance conviviale, par exemple, au coin de la cheminée.

« Sur la maison, on a essayé d'utiliser uniquement des produits écologiques, précise François Calvet. Nous avons privilégié le bois, les enduits sont en chaux et pour l'isolation nous avons utilisé des paillettes de chanvre textile à la place de la laine de verre. Pour le chauffage j'ai installé un poêle suédois qui est très efficace ».

### Renseignements :

Anne et François Calvet

La Hitte

09160 Lacave

05.61.96.64.32

<http://gitelahitte.chez.tiscali.fr>

[calvet.lahitte@libertysurf.fr](mailto:calvet.lahitte@libertysurf.fr)